

S03

Sauveteur Secouriste du Travail

Objectif :

- Apporter aux stagiaires les connaissances nécessaires afin de leur permettre de :
- Situer le rôle du SST dans l'entreprise
 - Rechercher les risques persistants pour protéger
 - Examiner la victime et faire alerter
 - Porter secours efficacement à un accidenté.

Personnes concernées :

Tout le personnel d'une entreprise.

Pré-requis :

Aucun.

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues et vidéos INRS
Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.
Exercices pratiques effectués par chaque stagiaire.
Mallette SST. Simulations d'accidents.
Mannequins doté d'une interphase multimédia permettant l'évaluation et l'analyse instantanée des gestes cardio-pulmonaire - nourrisson, enfant, adulte, défibrillateur (DAE).
Contrôle continu des connaissances, analyse et commentaires.
Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes et d'un livret SST INRS.

Durée préconisée :

2 jours non consécutifs (14 heures).

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 4 à 10 personnes.

Programme : Conforme à l'INRS :

- Les accidents du travail dans l'établissement ou la profession, l'intérêt de la prévention des risques professionnels, le rôle du secouriste.
- Rechercher des risques persistants pour protéger. Faire Alerter ou alerter
- Les fonctions vitales.
- Examens de la victime, les gestes de survie adaptés à l'état de la victime : Saignements, inconscience, les fractures, les brûlures, les plaies,
- La réanimation cardio-pulmonaire
- Nouveau décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes (DAE) par des personnes non médecins.
- Situation face aux risques spécifiques et persistants.

Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une attestation de stage est adressée à l'employeur, ainsi qu'une carte de Sauveteur Secouriste du Travail, un autocollant SST, et un aide mémoire édité par l'INRS.